



## PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025 – 19h00

L'an deux mille vingt-cinq, le onze du mois de décembre à dix-neuf heures, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

**Date de convocation du Conseil Municipal** 04/12/2025

**Quorum : 8**

**Présents** : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme Noémie VILLARD ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; Mme Claudie BARCET ; M. Cédric FONT ; M. Laurent GIAUFFRET M. Anthony CUNHA ; Mme. Elodie MARION ; M. Maurice PETRE.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie Dominique CHEVRON

**Absents excusés** ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Marianne MASSON ; Mme. Marie-Line BALMONT.

\*\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR**

- Validation compte rendu du 06/11/2025
- Contrat de présence postale
- Point sur les travaux commerce
- Point sur les travaux cœur de village
- Point sur les travaux city-stade
- Questions diverses
  - Date distribution sacs poubelles
  - Dates élections
  - Vœux du Maire

---

#### APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 06/11/2025

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

#### CONTRAT DE PRESENCE POSTALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la convention passée avec La POSTE, relative à l'organisation d'une agence postale communale, en date du 23 Octobre 2007 ainsi que son avenant datant de 2011.

Cette convention est arrivée à échéance au 21/10/2025. Il convient donc de la renouveler.

Le conseil municipal valide cette nouvelle convention pour une durée de 9 ans.

#### POINT SUR LES TRAVAUX DU COMMERCE

L'esthéticienne a ouvert le 1<sup>er</sup> décembre. Il reste encore quelques petits travaux au local de Style Maitrise à la charge du locataire. Des travaux sur la façade doivent être repris. Monsieur le Maire remercie Anthony CUNHA qui s'est occupé du suivi de chantier.

**POINT CŒUR DE VILLAGE**

Le marché est terminé. La réception a été effectuée. Il faut voir pour libérer l'accès PMR devant les commerces.

**POLE SPORTIF**

Le marché est lancé pour la réalisation du city-stade. La réception des offres est fixée au 19/12.

Les travaux aux terrains de rugby sont presque terminés. Les poteaux vont être montés et il manque les bancs de touche.

**QUESTIONS DIVERSES**

- La distribution des sacs poubelles aura lieu le vendredi 16/01 de 16h à 19h et le samedi 17/01 de 9h à 12h
- Les vœux du Maire auront lieu le samedi 10/01 à 11h
- Différentes entreprises demandent l'accès à la salle associative pour des formations. Ce cas de figure n'est pas dans la grille tarifaire. Monsieur le Maire demande de décider quel tarif appliquer. Le tarif est fixé à 100€ pour une journée de formation.
- La commune a reçu 2 demandes de subvention :
  - L'ARAIRES : refusée
  - MFR Lamure/Azergues : refusée
- Monsieur le Maire annonce que Marie-Claire PIEGAY prendra sa retraite à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Mme Laure FAYET-VERICEL a été recruté pour son remplacement et arrivera sur la commune le 13 janvier.
- Noémie VILLARD annonce qu'il y a de moins en moins de commande au Drive. Ils se questionnent sur la pérennité du dispositif
- Laurent GIAUFFRET fait remarquer qu'il y a un trou dans la chaussée au niveau d'une plaque télécom au centre du village. Les agents feront le nécessaire.
- **Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu**
  - le jeudi 8 janvier 2026 à 20h30
  - le jeudi 5 février 2026 à 20h30

Fin de séance à 19h45

Le Maire,  
**Benoit VERNAISON**

Affiché en Mairie le